

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 29 novembre 2023

Les familles paysannes n'arrivent plus à joindre les deux bouts

Le thème dominant de l'Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans de cette année était la chute à un niveau très bas du revenu des familles paysannes et les coupes supplémentaires prévues par le Conseil fédéral dans le budget agricole. Sur ce point, les délégués ont adopté une résolution à l'attention du Parlement et ont sorti un carton rouge au Conseil fédéral pour sa faute de jeu en ce qui concerne les mesures d'économies.

Cette année, l'Assemblée des délégués (AD) de l'Union suisse des paysans (USP) était placée sous le signe de la dégradation de la situation économique des exploitations agricoles du pays. Entre 2021 et 2022, le revenu agricole, déjà faible, a diminué de manière inquiétante. En 2022, le revenu annuel moyen du travail par unité de main-d'œuvre familiale ne s'élevait plus qu'à 56 100 francs, soit 6,3 % de moins qu'en 2021. Les familles paysannes de la région des collines ont été particulièrement touchées, leur revenu ayant dégringolé de plus de 10 %. Ces chiffres sont alarmants : déjà à l'époque, plus de 80 % des exploitations agricoles des régions de montagne et des collines avaient un revenu inférieur au revenu de référence. « Les prix à la production doivent augmenter », a martelé Markus Ritter, président de l'USP. Il est inacceptable que les prix des denrées alimentaires en magasin ne cessent d'augmenter sans que les familles paysannes en profitent.

Dans le même registre, l'intention du Conseil fédéral de couper dans le budget agricole a elle aussi suscité une totale incompréhension. Face à cette décision, les délégués ont sorti le carton rouge et adopté une [résolution](#) sur cette grosse faute de jeu. Dans ce document, ils soulignent que l'agriculture n'est pas responsable du déficit de la Confédération. Bien au contraire : voilà 20 ans que les moyens qu'alloue l'État au secteur agricole restent de 3,6 milliards de francs, alors que les dépenses totales de la Confédération ont depuis lors augmenté de 35 milliards de francs, soit de plus de 80 %. De surcroît, les exigences posées aux exploitations agricoles augmentent sans arrêt. Les objectifs actuels des trajectoires de réduction des produits phytosanitaires et des pertes d'éléments fertilisants ont entraîné des coûts supplémentaires et des rendements moindres pour les familles paysannes.

L'AD a aussi traité de l'initiative biodiversité. « Les initiants veulent restreindre davantage la tâche principale de l'agriculture, à savoir la mise à disposition de denrées alimentaires, par des exigences totalement disproportionnées », a expliqué Martin Rufer, directeur de l'USP. À noter qu'une acceptation de l'initiative nuirait aussi aux secteurs énergétique, forestier et touristique. Elle entraînerait une détérioration du degré d'auto-provisionnement, un accroissement de la dépendance des importations et un nouveau report de l'empreinte écologique à l'étranger.

Enfin, les délégués sont revenus sur le résultat positif des élections fédérales et ont adopté le Rapport annuel 2022 ainsi que le Programme d'activités 2024. Ils ont élu douze nouveaux membres à la Chambre suisse d'agriculture, tandis que Jürg Iseli (président de la Chambre bernoise d'agriculture), Andreas Bernhard (président de Suisseporcs), Boris Beuret (président de la fédération des Producteurs Suisses de Lait) et Hugo Abt (Producteurs Suisses de Bétail Bovin) ont rejoint le Comité. Après les points officiels de l'ordre du jour, l'USP a rendu hommage à Urs Schneider, son directeur adjoint de longue date, qui part à la retraite. Pour conclure, le conseiller fédéral Albert Röstli est revenu sur sa première année au Conseil fédéral.

Lauréats du Prix Média 2023 de l'USP

À l'occasion de l'AD de cette année, l'USP a eu le plaisir de décerner pour la quinzième fois son Prix Média, récompensant ainsi trois travaux médiatiques convaincants sur le monde agricole réalisés dans chacune des trois principales régions linguistiques du pays. Doté de 2000 francs, le Prix Média est sponsorisé par Agrisano, une filiale de l'USP dans le domaine des assurances. Cette année, les lauréats sont :

Reportage « Bauern bis ans Limit », SRF

Le prix pour la Suisse alémanique est décerné cette année au reportage télévisé « [Bauern bis ans Limit](#) », diffusé pour la première fois le 13 mai 2023. Il s'agit d'une production pour *Impact*, une émission de la SRF réalisée par Olivia Gähwiler, Livio Carlin, Joshua Longhouse, Valentin Mettler et Sidney Sutter. Le reportage traite des raisons des dépressions et des suicides dans l'agriculture. Les reporters ont rendu visite à un agriculteur, qui parle du cumul des charges qui pèsent sur les agricultrices et les agriculteurs, et à une cheffe d'exploitation, qui a souffert d'une dépression après avoir repris le domaine. L'émission montre le dur labeur, la pression du temps et la grande responsabilité économique inhérents à toute exploitation agricole.

Série de podcasts « Graines d'agriculteurs », *Terre & Nature*

Le prix pour la Suisse romande revient à Lila Erard, du magazine *Terre & Nature*, pour sa série de podcasts « [Graines d'agriculteurs](#) ». La série a débuté le 13 avril 2023 et se voit complétée chaque mois d'un nouvel épisode. La moitié des chefs d'exploitation actuels atteindront l'âge de la retraite dans les quinze prochaines années. La série donne la parole à la nouvelle génération d'agriculteurs en Suisse. De jeunes professionnels parlent de leur motivation à se lancer dans l'agriculture et de leurs objectifs.

Article « Da moglie del contadino a manager in fattoria », *La Regione*

Le prix pour le Tessin est remporté par Simonetta Caratti pour son article « [Da moglie del contadino a manager in fattoria](#) », paru le 28 juin 2023 dans le quotidien *La Regione*. Cet article traite de l'importance des femmes dans l'agriculture et du nombre croissant de cheffes d'exploitation. Sur la base de statistiques et d'entretiens, la journaliste se penche sur cette féminisation du secteur agricole et sur les défis à venir.

Renseignements :

Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

www.sbv-usp.ch